L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

SAMEDI, MATIN, 4 MAI.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

Théâtre de l'Opéra.

Samedi, 4 mai 1867.
BENEFICE DE Mr. PRIORÉ, chef d'orchestre
—Et de—
M. CHARTRON, souffleur.

Si jamais je te pince,
Vaudeville en 3 actes.
La Mariée du Mardi-Gras,
Grand vaudeville en 3 actes.
Mardi—Bénéfice de M. GAUTIER et de Mme ALBERT.
On commencera à 7 heures et demie.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs
J. KITTREDGE..........Trésorier.

Samedi et Dimanche, 4 et 5 Mai 1867.
GRANDE REPRÉSENTATION SAMEDI À MIDI, POUR LES DAMES ET LES ENFANTS.

Le programme est expressément pour la circonstance et tous les artistes y figureront.

Samedi et dimanche soir—Alex. Zanfretta jouera, pour la dernière fois, son grand rôle de "Jocko" dans le "Singe du Brésil."

Le corps de musiciens de Charles Jaeger donnera un grand Concert-Promenade, dans la salle de musée, tous les soirs, de 7 à 8 heures.—LUNDI SOIR, 6 mai, représentation au profit des inondés.

La célèbre famille Bailey dans d'étonnants exercices gymnastiques, lundi soir.

La salle est parfaitement aérée à l'aide d'une machine et des fontaines en rafraîchissent l'atmosphère. 4 mai

AU PROFIT DES INONDES.

CONCERT

POUR SECOURIR LES INONDÉS
DONNÉ PAR
Les Dames de la Nile-Orléans,
AU THEATRE DE L'OPÉRA.

COMITÉ D'ARRANGEMENT.

Mme W. N. Haynes,	Mme Hamilton Wright,
Mme James Hewitt,	Mme G. Binder,
Mme C. H. Slocomb,	Mme Hoyer,
Mme Lingham,	Mme E. J. Forstall,
Mme S. B. Buckner,	Mme F. W. Tilton,
Mme Théodore Saulé,	Mme Lartilleboevre,

Mme Corinne Duncan.

G. T. Beauregard président—

T. A. Adams	Wirt A'ams	Jules Fagis
J. B. Hood	Wm. Anderson	R. L. Gibson
Tréo. Ischute	John Pemberton	L. E. Généres
C. Mitenberger	J. H. Stauffer	S. B. Buckner
Geo. Jones	M. Musson	P. J. Forstall
W. C. C. Claiborne	B. O. Milaudon	C. M. Conrad
Henri Peychaud	James Hewitt	R. W. Ogden
Harry T. Hays	Carl Kohn	J. O. Nixon

COMITÉ DE RÉCEPTION.

R. L. Gibson, président—

F. Fischelson	Geo. O. Givner	J. W. Labouisse
W. E. Seymour	A. L. Stuart	Walker Fearn
Hugh Montgomery	Lewis Conrad	George Norton
E. M. Polsen	J. K. Austin	Charles Fenner
Wm. Richardson	A. Rost	Charles Conrad
E. Rost	E. W. Baylor	J. B. Lalande
W. C. C. Claiborne, jr.	Ed. Owen	Cartwright Eustis
E. Gaudbeau	Bernard Avegno	Wm. A. Bell
Joseph Denegre	Abe Leverich	Andrew J. Aiken
O. Chappa	Wm. Huger	H. H. Brin
Léon Lestibour	L. L. Butler	James Buckner
H. P. Kernochan	J. R. Pollock	Fred. N. Ogden
Norman Story	J. M. Witherspoon	W. B. Krumbhaar

Les comités sont priés de se réunir, au Théâtre de l'Opéra, à 6 h. très précises.

M. Calignon a consenti à diriger l'orchestre. M. Alhaiza a généreusement offert l'usage du Théâtre de l'Opéra. M. Blackmar a fourni les pianos et la Compagnie du Gaz fournit le gaz gratis.

Les billets et les loges sont en vente aux magasins de Zimmerman, Blackmar et Grunewald. 4mai—

GRAND CONCERT
AU THEATRE NATIONAL,
Mardi, 7 mai 1867,
AU BÉNÉFICE DE CARLO PATTI.

LES artistes dont les noms suivent ont obligeamment offert leur concours:
M. G. COLLIGNON, Mlle LORA ROLFF, du Théâtre Allemand; M. KAPS, du Théâtre Allemand; M. A. DAVIS, de la Nouvelle-Orléans; M. JOHN JACOBS, de l'orchestre du Théâtre des Variétés; M. S. ORILLO, du Théâtre de l'Opéra.

Soixante de nos meilleurs exécutants.

L'orchestre sera dirigé par MM. G. COLLIGNON et CARLO PATTI.

Prix d'entrée:
Parquet, $1 50; Premières $1; Loges de parquet, $8; Premières loges de familles, $6; Loges d'avant-scène $10; Places de familles, 75 cents; Galeries, 50 cents.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures.

On peut avoir des places réservées en s'adressant au magasin de musique de L. GRUNEWALD, rue du Canal, et au Théâtre, à partir du 5 mai, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er mai—

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL,
AU THEATRE NATIONAL,
AU BENEFICE DE CARLO PATTI,
Mardi, 7 Mai 1867.

A M. Carlo Patti, Chef d'Orchestre au Théâtre des Variétés:
Nous soussignés désirons que vous donniez un Concert à votre bénéfice afin que nous puissions, dans cette circonstance, vous témoigner l'estime que nous avons pour votre talent comme artiste et que nous en cette soirée—MARDI 7 MAI 1867, au Théâtre National.

G. T. Beauregard,	J. H. Maury,
S. B. Buckner,	M. Jeff Thompson,
J. O. Nixon,	Phil. Wharton,
Bernard Avegno,	F. Dolbeau,
J. B. Walton,	E. A. Desmonde,
D. M. Hughes,	E. A. Cowan,
W. J. Sater	R. Marsh Deumon,

W. H. King, etc. etc.
Pour les détails voir le programme. 26 avril

REGARDEZ CECI!
Une chance pour les danseurs de Cancans et de Gigs

Le meilleur danseur peut remporter une coupe en argent dans la

Grande Salle de Bal d'Orléans.

Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon,
SAMEDI SOIR 4 mai 1867.

Le propriétaire de cette Salle de Bal donnera le DERNIER et le MEILLEUR Bal de la saison. Il remercie respectueusement le public, et particulièrement les danseurs de GIGS et de CANCANS du prix de cette occasion, qui est la dernière qu'il aurons de se montrer.

Prix d'entrée $2 00. Pour les Dames, gratis.
Le bal commencera à 9 heures du soir. Une bonne police maintiendra l'ordre.
AVIS—Les listes des entrées gratuites est positivement suspendue pour ce bal.
2 mai—3 E. D., Commissaire.

En Débarquement du navire LISBON, venant de Bordeaux.

40 barriques VIN rouge, St Macaire,
20 do do do Narbonne,
100 caisses do do St Emilion,
400 do do do diverses marques,
100 do VERMOUTH.
35 quarts EAU DE VIE Hivert Pellevoisin & Co,
5 caisses 100½ boîtes HARICOTS verts,
2 do 150½ do JULIENNE,
1 do 100½ do SAUCISSES truffées,
1 do 100½ do CEPES à l'huile,
2 do 100½ do CHAMPIGNONS,
1 do 100¼ do PATÉS de foie gras,
1 do 100¼ do de gibier truffés,
1 do 100¼ do TRUFFES Périgord.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.
26 avril—8f Nos 16 et 18, rue St Louis.

EN débarquement du navire "Lisbon" de Bordeaux—
70 barriques vin rouge, Côte Lormont J. L.
20 " " Palus Queyries,
20 caisses " Beautiran,
55 " cerises à l'eau de vie,
150 " 100¼ sardines à l'huile,
50 " 100¼ " "
6 " 100½ truffes,
8 " 100¼ " "
15 " 100½ petits pois au naturel,
2 " 100¼ " "
1 " 50¼ " "
15 " haricots verts, asperges, cèpes et champignons.
5 " macédoines truffées,
5 " pâtes truffes assortis,
3 " thon à l'huile.
6 balles bouchons pointus,
2 paniers bouteilles (grand) Frontignan,
à C. gnac.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
24 avril—16f 38 et 40 Vieille Levée.

EN débarquement du navire "Lisbon" de Bordeaux—
12 barriques vin rouge FF,
76 do do Castillon,
50 do do St Colombe,
10½ pipes cognac Rousseau & Cie,
800 do do
1000 caisses vin rouge FF.
A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS,
26 avril—6f No 38 rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire "Lisbon" de Bordeaux—
100 barriques vin rouge St-Loubès, F. Dumenil,
10 barils vinaigre blanc,
15 do vermouth Noilly Prat & Cie,
10 quarts de pipe cognac, Guesband & Régis 1re et deux preuves,
6 porte-bouteilles en fer, pour 300 bouteilles, ouverts,
6 do do de formant à clef,
A vendre par PAUL ADOUE & CIE,
26 avril—6f No 20 rue Toulouse.

Grand sacrifice de Marchandises.

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS

131......RUE CANAL......131

Entre Royale et Bourbon.

Nous vendrons, à partir de LUNDI 8 courant, notre immense stock de MARCHANDISES SECHES étrangères et du pays, à grand sacrifice sans égard aux prix coûtant.

SOIERIES noire et couleur à 30 p. c. au-dessous du prix d'importation,
BAREGE GRENADINE BRODÉE à 60 cts,
DO unies à 2 cts,
MOZAMBIQUE qualité supérieure à 40 cts,
JACONAT français demi-deuil, à 25 cts,
INDIENNES bon teint à 12½ cts,
COTON à draps de grande largeur à 60 cts,
COTON BAT[illegible] à 12½ cts,
DE [illegible] bleu à 15 cts,
COTON BLANC 7,8 à 12½ cts,
5 DEMI-PAN[illegible] DENTELLE à 40 $ valant $4
POINTES EN [illegible] Lama, Chantilly, &c,
C[illegible] NFECTIONS [illegible]
CHALES GRENADINE [illegible] et couleur,
DO BAR[illegible]
ALPACA [illegible] BOMBAZINE [illegible]
DENTELLE de Cluny, [illegible]
DO [illegible]
TOILES à chemises importées et [illegible]
BATISTE fine, [illegible]

Nous appelons l'attention des [illegible] de grande détail sur les [illegible] et sur notre [illegible] en gros qui sont d'un bon marché sans précédent.
7 avril—1m

F. RIMAILHO & ESPENAN.

DEMENAGEMENT PROVISOIRE

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT ET D'AMELIORATIONS.

LA maison F. RIMAILHO & ESPENAN informe le public et sa nombreuse clientèle qu'elle vient de se livrer à provisoirement au magasin No 13 de la rue de Chartres, [illegible] l'agrandissement et d'apporter dans l'établissement l'amélioration qu'exigent ses affaires croissantes.

A cette occasion et voulant ouvrir la prochaine saison [illegible] [illegible] et aussi d'écouler [illegible]

Les commerçants de la ville et de la campagne y pourront [illegible]

On y trouvera un grand assortiment de Rouenneries, Merceries, Passementerie, Rubans, Dentelles, Broderies, Eventails, Ombrelles, Articles de Fantaisie, et tout ce qui concerne leur genre d'affaires.

13......RUE DE CHARTRES......13
13 avril—1m Près Canal.

Grande Nouveauté de Printemps,

ETOFFES POUR PANTALONS,
Et Vêtements complets,
CHEZ

E. GIRARD & COUTEUX

22, RUE DE CHARTRES
Encoignure Douane.

EN VENTE AUX PLUS BAS PRIX:
CASSIMIRS D'ETE,
ETOFFES SABLÉES,
BATISTES DE LAINE,
DRAPS LÉGERS NOIRS,
DRAPS UNIS COULEUR,
MERINOS, 6/4,
GRAIN de POUDRE
BOMBAZINES,
ALPACAS,
SATINS IMPERIAL,
DUCKS BLANCS,
COUTILS ANGLAIS,
PIQUÉS à GILETS,
GINGA PUR FIL,
—avec—
DRAPS A BILLARD,
DOUBLURE et FOURNITURES
E. GIRARD & COUTEUX.
1er mars 3m

J. M. BRUNSWICK. J. BRUNSWICK. A. W. MERRIAM

BRUNSWICK FRERES & Cie,

48......Rue St-Louis, Nile-Orléans......48

FABRICANTS DE BILLARDS ET D'ARTICLES DE BILLARDS.

NOTRE stock comprend le plus grand assortiment de Billards qui ait jamais été offert—grands et petits billards, à bandes à quatre et six poches, à bandes Brunswick, perfectionnées lesquelles sont, de l'avis des plus célèbres joueurs, les meilleures dont on se serve actuellement.

Nous avons en outre un stock complet de tables Jenny Lind, de queues, billes, draps, queues, craie, cheeks en ivoire, compteurs, et tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Les ordres de réparations ou changements de billards sont exécutés sans délai. 14 mars—3m

Crescent Confectionery,
CHRISTIAN BRAUN,
No 390 RUE DES MAGASINS,
entre les rues Joséphine et St André.

Salon de Lunch pour Dames.

Repas de noces et autres servis avec promptitude.
On remplira ponctuellement les ordres venant de la campagne. 13 avril—3m

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLIGES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités par
V. De MORUELLE,
Coin Toulouse et Bassin.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15 février—1an

No 47, RUE ROYALE.

GRANDE REDUCTION DE PRIX
POUR CAUSE DE DEPART.

LE soussigné partant pour l'Europe dans les premiers jours de juin prochain, offre en vente à des prix excessivement réduits son vaste stock de FAIENCE, PORCELAINE, POTERIE, CRISTAUX, VERRERIE, ARTICLES de MÉNAGE en tous genres; ainsi qu'un très grand assortiment d'articles de fantaisie: PARFUMERIE, QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, VANERIE, &c., &c., une foule d'articles trop longs à énumérer.

Il appelle l'attention des marchands de la ville et des campagnes, ainsi que celle les RESTAURATEURS, des HOTELLIERS, des CAFETIERS, des PROPRIÉTAIRES de BATEAUX à vapeur et des chefs de maisons et du public en général, et il les invite à venir visiter son magasin, avant d'acheter ailleurs. Toutes ces marchandises sont de première qualité et d'importation récente. Il est décidé à les vendre à des prix tels qu'ils défient la concurrence. Son seul magasin est au No 47, rue Royale.
E. F. MIOTON.

Avis aux Marchands Détaillants.

150 paniers faïence assortie convenable pour marchands de détail, à vendre à bas prix pour clôture de facture, par
E. F. MIOTON,
7 avril—1m 47, rue Royale.

GRAND SACRIFICE.

Vente à 20 pour 100 au-dessous du prix coutant.

J. REBATU, rue Ste-Anne No 33 entre Chartres et Royale, ayant l'intention de renouveler son stock de marchandises d'ici à la fin de mois, vendra ses marchandises à vingt pour cent au-dessous du prix coutant. Il engage sa grande clientèle et la compagnie ainsi que celle [illegible] [illegible] [illegible] 5 avril—1m

Avis.

LA raison sociale de MARTINEZ y PALACIO ayant expiré par limitation, le 31 mars, a été renouvelée du 1er avril pour une année.
M. ANTONIO PALACIO résidant en cette ville, est seul chargé de la liquidation de la maison, tel qu'il appert par acte passé dans l'étude de MM. Gottschalk & Magner, notaires publics, le 11 avril 1867.
A. PALACIO,
11 avril—1m Fco PIJARRO MARTINEZ

Nouveautés de Printemps.

LA MAISON DERBES ayant complété son assortiment d'articles de Modes et de Fantaisie, offre aux acheteurs de la ville et de la campagne un choix des plus variés de CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, SOIERIES, DENTELLES, BRODERIES, BLONDES, TULLES, BOBINETS, GARNITURES, PASSEMENTERIE, ORNEMENTS PAILLE ET JAIS, GANTS, MITAINES, PARASOLS EN-TOUT-CAS, RIDEAUX Nottingham, EVENTAILS, BOUTONS, MOUCHOIRS Batiste et FOULARDS, BONNETERIE, et toutes les FOURNITURES à l'usage des COUTURIÈRES et MODISTES.

Aussi un MAGNIFIQUE assortiment de PARURES POUR MARIÉES.

Le tout sera vendu A PRIX RÉDUITS.
J. DERBES, Jr.
7 avril—1m 57 rue Royale.

Bureau des Assureurs,
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1867.

LES Compagnies d'Assurances qui composent ce Board fermeront leurs bureaux du 8 avril au 6 mai, à 4 heures de l'après-midi et du 6 mai jusqu'à nouvel ordre, à 3 heures de l'après-midi.
JAMES H. WHEELER,
5 avril—1 mois Secrétaire.

L. A. BELLANGER,

F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,
Coin Canal et Bourbon.

Confiseries! Patisseries!
LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.

M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir.
16 avril—6m

A vendre à l'amiable,

52 TERRAINS, améliorés et vacants, dans la partie la plus élevée du Coteau de Gentilly et à côté de l'immense propriété du Fair Ground, et près du Chemin de fer du Bayou.
Pour le prix et les conditions, s'adresser à
S. GUINAULT,
30 avril—15f Enc. Passage de la Bourse et Bienville.

En débarquement du navire "Lisbon," arrivé de Bordeaux.

80 BARRIQUES vin rouge, bon ordinaire,
40 demi barriques do do
16 barriques vin blanc, do

EN MAGASIN.

50 caisses vin blanc, bon ordinaire,
5 do do 1/2 bout. bon ordinaire,
200 do vin rouge St-Estèphe,
50 do absinthe, E. Pernod
100 do 12 1/2 paubans fruits à l'eau-de-vie assortis,
25 do 12 paubans do do
12 do 12 1/2 paubans prunes do
4 boucaumes cognac, A. C. Godard,
50 caisses véritable vermouth Lohel,
Vermouth, Huile d'olive, Bouchons, &c. &c.
A vendre par P. POUJOL,
30 avril—6f No 10 rue Toulouse.

Whisky. Brandy. Vin.

CHEZ L. MANUEL,
236 Rue de Chartres entre St-Philippe et Dumaine.

ON trouvera toujours un grand choix de Whisky, Brandy, Vin, au dessous du cours de la place.
Wm. H. Buck 13 avril—1m V. Faures

BUCK & FAURES,
MARCHANDS DE FARINE,
87..........Rue des Magasins..........87
NOUVELLE ORLEANS.
Ont constamment les meilleures marques de farine de boulangerie. 4 avril—1m

En débarquement
DU NAVIRE LISBON DE BORDEAUX,
VINS DE LAROLADE,
De ST-GEORGE,
Do MUSCAT DE FRONTIGNAN,
En barriques, à vendre par
F. ROGAY,
133, rue de Chartres.

Egalement VERMOUTH de Mermet & Cie, à Lyon, et un assortiment tout à plus varié en Passementeries de Jais, Bijouterie, double-façon que Chaines de montre, Cheux et Agrafes pour ceintures, Boutons de manchettes, Peignes, Epingles, Broches, &c. 27 avril

Aux Cent Mille Paletots.

20 pour cent Meilleur Marché qu'avant la Guerre.

MICHEL LION,

197-199 RUE VIEILLE-LEVEE,
Face au Marché à la Viande.

HABILLEMENTS CONFECTIONNES POUR HOMMES ET ENFANTS.

J'ai l'honneur d'appeler l'attention du public et de mes amis sur le stock élégant et choisi de Marchandises de printemps que je vendrai à vingt pour cent meilleur marché qu'avant la guerre. Mon stock de linge fait de [illegible] et d'habillements, chemises, chemises et articles pour hommes et enfants, ne peut être surpassé en ville.

Je sollicite une visite des acheteurs de la ville et de la campagne avant d'acheter ailleurs.

Un coupeur de premier ordre est attaché à l'établissement.
MICHEL LION,
6 avril—3m 197-199 rue Vieille Levée.

SUCCESSION DE W. F. VREDENBURGH
Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la dite succession sont priées de les présenter, et celles qui doivent de venir payer au soussigné.
WM. H. VREDENBURGH.
30 avril—10f Encan Tract. No 17.

J. A. CELLES.
Architecte et Entrepreneur,
[illegible].....RUE CARONDELET.....[illegible]

PERUVIAN BARK BITTERS.
(Extrait de Quinquina de Pérou.)
CELEBRE TONIQUE ET ALTERANT
[illegible] pour prévenir [illegible] en Printemps.

PREPARÉ à la [illegible]

[illegible]

Dr. M. PEEL & Co.
[illegible]
Geo. L. KRAUS & Bro., rue de la Cr[illegible]
No 30, [Agents pour la vente en gros.
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT

Meubles, Voitures, Selles, &c. &c.

Par S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

MARDI, 7 mai 1867, il sera vendu, à 10 heures du matin, 364 rue Rampart, entre Quartier et St [illegible]
Le lot de meubles en ce moment, comprenant:
Table de [illegible], armoires, secrétaires, bureaux, chaises, fauteuils, pendules, vitrines, glaces, &c. &c., ainsi qu'une grande quantité de plantes variées en pots, l'installation complète d'une serre chaude.
—AUSSI—
Une jolie voiture à quatre places, quatre selles dont une pour dame et deux brides neuves.
Conditions—Comptant, en billets, où greenbacks.
4 mai

Succession de Raymond Pétonne.—No 15,072

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

LUNDI, 27 mai 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 23 avril 1867—

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 de l'îlet renfermé par les rues de la Vieille Levée, Chartres, Hôpital et Quartier, mesurant 19 pieds 1 pouce de face à la rue de la Vieille Levée, 19 pieds 10 1/4 pouces de face [illegible] sur [illegible] de profondeur.

Les bâtisses et améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une portion du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduite à $12, sur lesquel un stock total de $1000 est dû par renouvelable le 1er octobre 1867.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement du restant stock [illegible] à la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente par-devant Amédée Ducatel, notaire public, y compris les timbres des Etats-Unis.
28 avril—28—4 11,18 25 1 mai

Propriété d'encoignure admirablement située pour une grocerie.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 4 mai 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Jackson, la Promenade-Carondelet, et les rues Galvez; mesurant 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur 81 pieds 9 pouces de profondeur et face à la rue Jackson. Ensemble une maison en très bon état, couverte en ardoises ayant quatre chambres, cabinets, une garde avec balcon sur la rue Jackson, citerne, écurie, [illegible] Voir le plan à la Bourse.

Conditions—L'acquéreur aura à sa charge le paiement d'un billet de $1,066 66 à [illegible] mois, [illegible] les intérêts en sus et comptant lequel billet est [illegible] le 8 février 1868, et la balance comptant.

L'acte de vente passé devant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur y compris les timbres des Etats-Unis. 10 avril

Ilet de valeur à Carrollton, sur l'Avenue du Canal.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, coin Passage de la Bourse et Bienville.

SAMEDI, 4 mai 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—
Ce bel îlet éminemment valable, ayant 300 pieds de face à l'Avenue du Canal, qui est coquillée jusqu'à la rue de la Colonie, 300 pieds de face à la rue Short et 275 pieds de face à chacune des rues Cohn et Septième.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—moitié comptant, en billets du Trésor et la balance à un crédit d'un an en un billet portant 8 p. 100 d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente par-devant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 7 avril

VENTES JUDICIAIRES

La dame Johanna Dillon, épouse de Luke Dillon, vs le Dr. J. B. Perez

CINQUIEME COUR de District de la Nile-Orléans—No 18,429. En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 d'avril 1867 et à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI quinze mai 1867 à 4 heures et demie P. M., à mon entrepôt No 28 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située au No 162 rue Basquet, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
4 mai—7,10,12,15

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS vs HENRY L. GOODRICH.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,713.—En vertu d'un aliaswrit de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quatre mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

QUATRE CERTAINS TERRAINS situés dans le Quatrième District de la Nile-Orléans, dans l'îlet No Trente-Cinq, d'après le plan général dudit faubourg compris entre les rues Jackson, Joséphine, Tchoupitoulas et Chesnut, mesurant [illegible] [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété ayant été acquise par le défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de C. Oudri [illegible], suivant acte au rapport de D. I. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville en date du 22 juin 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
2 avril 11 20 27—mai 4

Charles P. Bobbs vs Raymond A. Bourk

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,234.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI quatre mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Trois certains terrains situés au faubourg d'Religieuses, dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos [illegible]

[illegible]

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS, Shérif
2 avril—11 20 27—mai 4 de la Paroisse d'Orléans.

J. & G. KENNEDY vs SES CREANCIERS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14,419.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 mars 1867 et à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quatre mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Créances Billets suivant bilan No 1, dont copie est déposée en mon bureau pour recours.

Cédés par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
23 avril—25,26,29 1,4 mai

Voir la 3me page pour la suite des annonces du Shérif.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de JAMES D. DENEGRE—No 28,982

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. F. R. O'ROURKE,
4mai—9 13 Greffier.

BROOKS, MACDONALD & Co.,
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 50,
Nouvelle-Orléans.
JAMES M. BROOKS, LE H. LEGAY, HUGH MACDONALD
5avril—6mois

GEORGE F. BROTT,
16..........rue Fulton..........16
NOUVELLE-ORLEANS.
CUIRS, LAINE ET MOUSSE
De toute qualité, à vendre et à acheter. 6 avril—1an

Un avenir brillant pour le Sud!

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171......RUE POYDRAS......171.
(Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE:
Levi, Navra & Co.,
174......RUE DU CANAL......174.
(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ et de tous les ARTICLES DE MÉNAGE, de FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—

Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première main et de les vendre sinon à plus bas prix du moins à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'articles. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pouvaient être manufacturés au Sud.

Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.
Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE
Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.
$30 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.

Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant d'acheter ailleurs. Ils se convaincront qu'ils n'ont jamais vu un plus grand assortiment et vendent à meilleur marché qu'aucun autre établissement du pays, sans en excepter New York.

LEVI & NAVRA,
Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet, et Succursale: No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.
24 mars—1an

Dissolution de Société.

LA Société existant sous la raison de DARBY, MOUTON & Co., a été dissoute d'un commun accord. M. H. DARBY se retirant des affaires, C. H. & A. A. MOUTON continueront le même genre d'affaires sous la raison de C. H. MOUTON & Co.
Signé, DARBY, MOUTON & Co.

En me retirant des affaires, je prends la liberté de recommander à mes amis, mes successeurs, MM. C. H. MOUTON & Co.
7avril—1mois J. H. DARBY.

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
[illegible]......RUE TOULOUSE......[illegible]
Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également ses soins aux [illegible] des maisons et magasins.

VENTES A L'ENCAN

PAR WALTON & DESLONDE

Grande vente de propriétés de valeur
DANS UN QUARTIER FLORISSANT, ET A LONGS TERMES.

Soixante neuf ILETS DE TERRES, subdivisés en 1492 terrains à

Burtheville,

Embrassant toute cette portion de terre entre la rue de la Levée et six îlets au-delà de la rue St Charles et le Carrollton Rail-Road et entre Bloomingdale et Foucher.

Pour clore une association et effectuer un partage.

Edmond Burthe et als vs. La Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans et als., en partage—No 2881—Deuxième Cour Judiciaire de Jefferson.

Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47 rue Carondelet.

MERCREDI, 29 MAI 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour Judiciaire dans et pour la Paroisse de Jefferson dans Carrollton, le 18 avril 1867, [illegible] de la Cour—No [illegible] dans l'affaire de la succession de D. F. Burthe, décédé, il sera vendu à l'encan, les propriétés suivantes, savoir:

VINGT CINQ TERRAINS dans l'îlet No 9, borné par les rues de la Levée, Webster, Preston et Bloomingdale.
VINGT SIX TERRAINS dans l'îlet No 10, borné par les rues Levée, Webster, Preston et l'Avenue Henry Clay.
VINGT SIX TERRAINS dans l'îlet No 11, borné par les rues Levée, Calhoun, Preston et l'Avenue Henry Clay.
VINGT CINQ TERRAINS dans l'îlet No 12, borné par les rues Levée, Calhoun, Preston et la propriété Foucher.
VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 13, borné par les rues Market, Calhoun, Preston et la propriété Foucher.
VINGT-SIX TERRAINS dans l'îlet No 14, borné par les rues Market, Calhoun, Preston et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-SIX TERRAINS dans l'îlet No 15, borné par les rues Market, Webster, Preston et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 16, borné par les rues Market, Webster, Preston et Bloomingdale.
VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 17 borné par les rues Market, Webster, Laurel et Bloomingdale.
VINGT-SIX TERRAINS dans l'îlet No 18, borné par les rues Market, Webster et Laurel et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-SIX TERRAINS dans l'îlet No 19, borné par les rues Market, Calhoun et Laurel et l'avenue Henry Clay.
VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 20, borné par les rues Market, Calhoun et Laurel et la propriété Foucher.
VINGT-TROIS TERRAINS dans l'îlet No 21, borné par les rues Live Oak, Calhoun et Laurel et la propriété Foucher.
VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 22, borné par les rues Live Oak, Calhoun et Laurel et l'Avenue Henry Clay.
VINGT QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 23, borné par les rues Live Oak, Webster et Laurel et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-TROIS TERRAINS dans l'îlet No 24, borné par les rues Live Oak, Webster et Laurel et Bloomingdale.
VINGT-TROIS TERRAINS dans l'îlet No 25, borné par les rues Live Oak, Webster et Magnolia et l'avenue Bloomingdale.
VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 26, borné par les rues Live Oak, Webster et Magnolia et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-QUATRE TERRAINS dans l'îlet No 27, borné par les rues Live Oak, Calhoun et Magnolia et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-TROIS TERRAINS dans l'îlet No 28, borné par les rues Live Oak, Calhoun et Magnolia et la propriété Foucher.
VINGT-UN TERRAINS, dans l'îlet No 29, borné par les rues Camp, Calhoun et Magnolia et la propriété Foucher.
VINGT-DEUX TERRAINS dans l'îlet No 30, borné par les rues Camp, Calhoun et Magnolia et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-DEUX TERRAINS dans l'îlet No 31, borné par les rues Camp, Webster et Magnolia et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-UN TERRAINS dans l'îlet No 32, borné par les rues Camp, Webster et Magnolia et Bloomingdale.
VINGT-UN TERRAINS dans l'îlet No 33, borné par les rues de Camp, Webster et Chestnut et Bloomingdale.
VINGT DEUX TERRAINS dans l'îlet No 34, borné par les rues de Camp, Webster et Chestnut et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-DEUX TERRAINS dans l'îlet No 35, borné par les rues de Camp, Calhoun et Chestnut et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-UN TERRAINS dans l'îlet No 36, borné par les rues Camp, Calhoun et Chestnut et la propriété Foucher.
VINGT-UN TERRAINS dans l'îlet No 37, borné par les rues Plaquemine, Calhoun et Chestnut et la propriété Foucher.
VINGT-DEUX TERRAINS dans l'îlet No 38 borné par les rues Plaquemine, Calhoun et Chestnut et l'Avenue Henry Clay.
VINGT DEUX TERRAINS, dans l'îlet No 39, borné par les rues Plaquemine, Webster et Chestnut, et l'Avenue Henry Clay.
VINGT UN TERRAINS dans l'îlet No 40, borné par les rues Plaquemine, Webster et Chestnut et Bloomingdale.
DIX-NEUF TERRAINS, dans l'îlet No 41, borné par les rues Plaquemine, Webster et Perrier, et Bloomingdale.
VINGT-DEUX TERRAINS, dans l'îlet No 42, borné par les rues Plaquemine, Webster et Perrier et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-DEUX TERRAINS dans l'îlet No 43, borné par les rues Plaquemine, Calhoun et Perrier et l'Avenue Henry Clay.
DIX-NEUF TERRAINS, dans l'îlet No 44, borné par les rues Plaquemine, Calhoun et Perrier et la propriété Foucher.
DIX-NEUF TERRAINS, dans l'îlet No 45, borné par les rues Prytanée, Calhoun et Perrier et la propriété Foucher.
VINGT DEUX TERRAINS, dans l'îlet No 46, borné par les rues Prytanée, Calhoun et Perrier, et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-DEUX TERRAINS, dans l'îlet No 47, borné par les rues Prytanée Webster et Perrier et l'Avenue Henry Clay.
DIX-NEUF TERRAINS, dans l'îlet No 48, borné par les rues Prytanée, Webster et Perrier et Bloomingdale.
DIX-NEUF TERRAINS, dans l'îlet No 49, borné par les rues Prytanée, Pitt, Webster et Bloomingdale.
VINGT TERRAINS, dans l'îlet No 50, borné par les rues Prytanée, Webster et Pitt et l'Avenue Henry Clay.
VINGT TERRAINS, dans l'îlet No 51, borné par les rues Prytanée, Calhoun et Pitt et l'Avenue Henry Clay.
DIX NEUF TERRAINS, dans l'îlet No 52, borné par les rues Prytanée, Calhoun et Pitt et la propriété Foucher.
DIX-NEUF TERRAINS dans l'îlet No 53, borné par les rues Jeunet, Calhoun et Pitt et la propriété Foucher.
VINGT TERRAINS, dans l'îlet No 54, borné par les rues Jeunet, Calhoun et Pitt et l'Avenue Henry Clay.
VINGT TERRAINS, dans l'îlet No 55, borné par les rues Jeunet, Webster et Pitt et l'Avenue Henry Clay.
DIX-HUIT TERRAINS, dans l'îlet No 56, borné par les rues Jeunet, Webster et Pitt et Bloomingdale.
DIX-SEPT TERRAINS, dans l'îlet No 57, borné par les rues Jeunet, Webster et Hurst et Bloomingdale.
VINGT TERRAINS dans l'îlet No 58, borné par les rues Jeunet, Webster et Hurst et l'Avenue Henry Clay.
VINGT TERRAINS, dans l'îlet No 59, borné par les rues Jeunet, Calhoun et Hurst et l'Avenue Henry Clay.
DIX SEPT TERRAINS, dans l'îlet No 60, borné par les rues Jeunet, Calhoun, Hurst et la propriété Foucher.
DIX SEPT TERRAINS, dans l'îlet No 61, borné par les rues Benjamin, Calhoun et Hurst et la propriété Foucher.
TRENTE TERRAINS dans l'îlet No 62, borné par les rues Benjamin, Calhoun, Hurst et l'Avenue Henry Clay.
VINGT TERRAINS dans l'îlet No 63, borné par les rues Benjamin, Webster, Hurst et l'Avenue Henry Clay.
DIX SEPT TERRAINS dans l'îlet No 64, borné par les rues Benjamin, Webster, Hurst et Bloomingdale.
TRENTE TERRAINS dans l'îlet No 65, borné par les rues Benjamin, Webster, Nayades et l'Avenue Henry Clay.
TRENTE TROIS TERRAINS dans l'îlet No 67, borné par les rues Benjamin, Calhoun, Nayades et l'Avenue Henry Clay.
VINGT-CINQ TERRAINS dans l'îlet No 68, borné par les rues Benjamin, Calhoun, Nayades et la propriété Foucher.
DIX NEUF TERRAINS dans l'îlet No 91, borné par les rues Nayades, St Patrick, Edmond et la propriété Foucher.
VINGT DEUX TERRAINS dans l'îlet No 92, borné par les rues St David, St-Patrick, l'Avenue Clay et Bloomingdale.
VINGT-UN TERRAINS dans l'îlet No 94, borné par les rues St-David et Green, l'Avenue Henry Clay et Bloomingdale.
DIX-HUIT TERRAINS dans l'îlet No 97, borné par les rues St David, Green et Edmond et la propriété Foucher.
VINGT-CINQ TERRAINS, dans l'îlet No 99 borné par les rues St Georges, Greene et Edmond et l'Avenue Henry Clay.
DIX-HUIT TERRAINS dans l'îlet No 100, borné par les rues St Georges, Greene et Edmond et la propriété Foucher.
DIX-HUIT TERRAINS, dans l'îlet No 103, borné par les rues St Georges, Long et Edmond et la propriété Foucher.
DIX HUIT TERRAINS, dans l'îlet No 104, borné par les rues Breslaw, Long et l'Avenue Henry Clay et Bloomingdale.
VINGT-QUATRE TERRAINS, dans l'îlet No 105, borné par les rues Breslaw, Long et Edmond et l'Avenue Henry Clay.
DIX-SEPT TERRAINS, dans l'îlet No 106, borné par les rues Breslaw, Long et Edmond et la propriété Foucher.

Les propriétés ci-dessus seront vendues par îlet aux Termes et Conditions suivantes:

Un quart comptant en billets du Trésor des Etats-Unis, la balance à un, deux et trois ans, en billets des acquéreurs respectivement, payables à leur propre ordre et endossés par eux, et domiciliés à la banque de Crédit de la Nouvelle-Orléans, portant intérêt, du jour de la vente à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue [illegible] et en cas de procès pour la collection des billets ou aucun d'eux ou une partie quelconque de ces billets, à une clause de cinq pourcent, honoraires d'avocat. Les billets devront être divisés en coupons afin d'effectuer un partage, et l'usage. Les acquéreurs respectivement devront se mettre en possession de la propriété et seront requis d'assumer et votre du prix de l'adjudication, la taxe de chaussée qui est réclamée par le Draining Board du Second District de Desséchement.

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, par-devant S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 avril—28, mai 4 11 18 25 26 29

Vente de Succession.

Dix Terrains de Valeur, sur la rue des Magasins—Dix Terrains formant toute la façade de l'îlet entre les rues Terpsichore et Robin.

Succession de William Chance Jr.
Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans
Dossier No. 20,487.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47.

SAMEDI, le 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 5 avril 1867, dossier de la Cour No 20,487, il sera vendu, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété suivante, savoir:

DIX TERRAINS formant toute la façade de l'îlet sur la rue des Magasins, entre les rues Robin et Terpsichore, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Constance, Robin et Terpsichore, désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement sur un plan dressé par Paul Ch. [illegible] Boudousquié, arpenteur, daté le 5 avril 1867, mesurant [illegible] pieds 9 pouces 2 lignes, plus ou moins, de face à la rue des Magasins, sur une profondeur chacun de 127 pieds et 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; la balance à un, deux et trois ans, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les acquéreurs [illegible] payer cinq pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour la collection des billets ou une partie quelconque des billets.

Actes de vente par-devant Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis, ou à la b.d.
10 avril—10,18 27—mai 4,8,10,11

VENTE DE SUCCESSION.

UNE MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES No 39, RUE DES REMPARTS, ENTRE LES RUES BIENVILLE ET DOUANE.

Succession de Henry Hopkins.
Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans
No 15,764.

Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur.
Bureau—No 47 rue Carondelet.

SAMEDI, le 18 mai 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 15 avril 1867, il sera vendu pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété suivante, savoir:

UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Bienville et Douane, mesurant 32 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts, et [illegible]

[illegible]

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque sur les propriétés, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement. L'hypothèque devra contenir la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) pour le cas de procès pour obtenir le paiement des billets. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs.
18 avril—18,18,27—mai 4,11

Terrain rue St-André près de la rue Rampart. Succession de George Hughes.

No. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOBY, encanteur,
Bureau: Place de la Bourse, No 17.

LE sera vendu, samedi, le 18 de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 10 avril 1867, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de George Hughes.—

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 3 dans l'îlet borné par les rues Felicity Road, St. Andrew, Remparts et White [illegible] [illegible] Le dit terrain mesure 32 pieds 6 pouces et 6 lignes (plus ou moins) de face à la rue St-André, sur une profondeur de 118 pieds 1 pouce et 3 lignes (plus ou moins) du côté de la rue Remparts, et de [illegible] [illegible] du côté de la rue White.
Le dit terrain est bien rempli et entouré.
Conditions de la vente comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente et les timbres de Revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant H. J. Castell, notaire public. 8 mars—29, 6, 4, 11 18 mai.

VENTES A L'ENCAN

PAR BERNARD TURPIN.

Lots de terre dans le faubourg Tremé.

PAR BERNARD TURPIN.
Rue Toussaint [illegible] Encanteur.

MARDI, 7 courant, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'encan,
Deux lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Hospital, Tonti, Ursulines et Rocheblave, désignés par les Nos 40 et 41.
Le lot No 40, mesure 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
Le lot No 41 mesure 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 120 pieds sur un côté, 125 pieds sur l'autre côté et 27 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du fond.
Conditions—Une moitié comptant, la balance à [illegible] mois, billet portant hypothèque sur les dits lots.
Actes de vente par-devant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur et compris les timbres du Revenu Intérieur. 4 mai

PAR ALFRED BOULIGNY.

Propriété de grande valeur située rue Royale, entre St Louis et Conti.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur,
Bureau No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu, Samedi le 11 mai, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane—
Un Terrain situé dans l'îlet borné par les rues Royale, Conti, St Louis et Bourbon, de la Bourse sur la rue Royale (No 28), mesurant 36 pieds de face à la rue Royale sur 145 pieds de profondeur, avec toutes ses améliorations qui s'y trouvent savoir: Une maison à étage, à toiture en [illegible] magasin au rez-de-chaussée et un entresol, deux beaux salons, un corridor, deux chambres à coucher, un cabinet au premier, un varandah devant et une grande galerie derrière, avec le batiment, [illegible] une cuisine, chambres de [illegible] à la [illegible] au deuxième étage huit autres chambres, caves, etc, et lieu d'aisance, eau, waterworks, le tout parfaitement en bon état.

Termes et Conditions—Un tiers comptant en billets du Trésor des Etats-Unis, et la balance à douze et dix huit mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 p. cent d'intérêt à partir du jour de la vente. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée au vendeur. Puis bien ne devra être [illegible]
La propriété pourra être examinée de midi à deux heures.
Acte de vente par-devant Armand Pitot, Jr, aux frais de l'acquéreur, y compris le timbre des Etats-Unis.
4 mai [illegible]

PAR WALTON & DESLONDE

VENTE DE SUCCESSION.

Cinq Terrains à Alger, près du ferry du Troisième District.
Succession de Jas. T. Anderson, décédé.
Deuxième Cour de District—dossier No. 27,457.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. Walton, Encanteur.
Bureau No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, le 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 avril 1867—dossier de la Cour No 27,457, pour le compte de la succession de James T. Anderson—

CINQ TERRAINS situés dans la ville d'Alger, paroisse Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Pierre, Verret et Alix, désignés par les Nos 23, 24, 25, 26 et 27 sur un plan dressé par Jos. N. B. Depouilly, assistant-voyer de la ville, daté le —— avril 1867, ayant les mesures suivantes:
Les terrains Nos 23, 24 et 25 se touchent et mesurent chacun un [illegible] pieds de face à la rue Olivier, sur une profondeur de 112 pieds entre lignes parallèles.
Les terrains Nos 26 et 27 touchent aux terrains désignés plus haut et mesurent chacun 31 pieds à pouces de face à la rue Olivier, sur une profondeur de 142 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente, pardevant N. B. Trist, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.
4 avril—5 6 18,20,27—mai 4,10 11

Cinq terrains à Carrollton sur la rue Jackson. Succession de N. O. Jackson & G. N. R. R.
Succession de CAROLINE BOWERS No 16,335
Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Par J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. Walton, encanteur.
Bureau—No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, le 1er juin 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 avril 1867 dossier de la Cour No 16,335 et d'après, il sera vendu pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété suivante, savoir:—

CINQ TERRAINS dans la ville de Carrollton, paroisse Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Plum, Cinquième et Upper Line, désignés par les Nos 7, 8, 9 et 10 dans l'îlet F sur un plan [illegible] par M. L. Bringier, voyer général, daté le 15 décembre 1855, et déposé en l'étude de [illegible] [illegible] notaire, comme le plan No 23. Les dits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.—Le terrain No 10 forme l'encoignure des rues Jackson et Cinquième.

—AUSSI—

Au même endroit et à la même heure,
CINQ ACTIONS de la Compagnie du N. O. Jackson & Great N. R. R.
UN CERTAIN BILLET de F. C. Granger, daté le 3 mai 1852, payable à l'ordre d'Auguste Bowers, à quatre mois de date, pour la somme de Quarante piastres et cinquante sous ($40.50).
Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.
Acte de vente par-devant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs y compris les timbres du gouvernement des Etats Unis.
1er mai—1 4 1 18 25 31—1juin

Pour le compte et risque de James Moran Six terrains dans le Premier District, sur la rue Broad.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE
J. B. WALTON, encanteur.
Bureau No 47, rue Carondelet.

SAMEDI, le 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, pour le compte et risque de James Moran le premier acquéreur à qui la propriété a été adjugée le 9 de mars 1867, et qui a négligé de se conformer aux conditions de la vente, il sera vendu à l'encan, sans réserve, aux termes et conditions ci-après de l'adjudication de la propriété suivante, savoir:—

TROIS TERRAINS, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Dorgenois, Palmyre et Jane Alley, désignés par les Nos 6 et 7.
Les Nos 6 et 7 mesurent chacun 24 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur, chacune de 100 pieds. Le terrain No 6 forme l'encoignure des rues Broad et Palmyre.
Le terrain No 7 mesure 21 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 100 pieds.
TROIS TERRAINS, dans l'îlet borné par les rues Broad, Dorgenois, Palmyre et Jane Alley, désignés par les Nos 1, 2 et 3.
Les terrains Nos 1 et 2 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Broad, sur une profondeur de 100 pieds. Le No 1 forme l'encoignure des rues Broad et Palmyre. Le terrain No 3 mesure à peu près 25 pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 100 pieds.
Conditions—Un tiers comptant en billets du trésor des Etats-Unis et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs, lesquels billets porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an de la date de la vente à parfait paiement et seront garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et contenir la clause [illegible] de cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour la collection des billets.
Actes de vente pardevant Ed. Barnett, notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis. 9avril—18 27,4 9 10 et 11mai

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Des fortunes pour beaucoup et des demeures pour tous.

La plus grande vente de la saison.

QUARANTE ILETS DE TERRE

Subdivisés en 940 terrains pour bâtir, comprenant cette belle terre haute connue sous le nom de *Magnes à Tabac*, située dans la partie la plus florissante du Troisième District, s'étendant de la Levée à la rue Dolhonde (dans le fond), intersectée par les lignes des chemins de fer des rues Levée, Royale, Dauphine et Remparts, le chemin de fer du Golfe du Mexique et les lignes projetées des rues Claiborne et autres rues—Le tout à longs termes et sans réserve—à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., encanteurs
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

JEUDI, 16 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique les susdites propriétés dont on peut voir des plans lithographiés au bureau des encanteurs. La vente ne se terminera pas en un jour fixé, elle se continuera les jours suivants.

Termes et conditions de la vente—Un quart comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. L'hypothèque devra contenir la clause de cinq pour cent, frais d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les bâtisses et les polices devront être transférées au vendeur.

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs, à moins qu'ils ne soient connus des encanteurs, seront requis, au moment de la vente, de faire un dépôt de 10 pour cent sur le comptant, afin de garantir qu'ils rempliront les conditions. 4 mai

Maison double, au coin des rues St Louis et Prieur.

Succession de Mme Veuve J. M. Griffon.
No—— Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOBY, encanteur.
Bureau, Exchange Place, No 17.

SAMEDI, 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans, daté du 6 avril 1867, il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Mme Veuve J. M. Griffon, la propriété suivante—

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Louis, Conti, Roman et Prieur. Le dit terrain a 28 pieds de face à la rue St Louis, sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Prieur, et formant l'angle sud-est des dites rues. Les améliorations comprennent une maison basse, en bois, double, ayant quatre chambres et deux cabinets, cuisine, hangar, cour, écurie, &c. La propriété porte le No 360 de la rue St Louis.

Conditions—La moitié comptant; le reste à douze mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an de la date de la vente à parfait paiement, avec la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat), en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats Unis, pardevant O. de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9 avril—9, 20, 27 mai 4 11 mai

AGREABLE RESIDENCE EN BRIQUES, à l'angle des rues Magasins et Seconde, avec un grand terrain bien ombragé.

Succession de Mme E. B. Mullen.
No 27,290.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOBY, ENCANTEUR.
Bureau, Exchange Place, No 17.

SAMEDI, 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 4 avril 1867, et dans la succession ci-dessus—la propriété suivante, au prix—

1o—Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Constance, Seconde et Troisième. Les dits terrains mesurent 61 pieds de face à la rue des Magasins, sur 130 pieds de profondeur le long de la rue Seconde.

Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprenant une grande maison agréable, sol dessus, bâtie en briques et à étages, ayant corridor, deux beaux salons et salle à manger, office, chambres, cabinet, [illegible] et cuisine au rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher et 1 chambre à bain en dessus [illegible] réservoir d'eau dans la partie supérieure de la maison, &c.

Il y a des écuries, [illegible] à la façade; écurie dans le jardin, cour, terrain étendu, ombragé par une des plus jolies rangées d'arbres de la ville. Le voisinage est des plus respectables. La propriété est près des chars, d'accès de la rue.

2o—Un terrain situé dans le même îlet, attenant à la propriété décrite en premier lieu, ayant 30 pieds de face à la rue Seconde, sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque sur les propriétés, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement. L'hypothèque devra contenir la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) pour le cas de procès pour obtenir le paiement des billets. Les bâtisses devront être assurées et la police devra être transférée au vendeur.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs.
1er avril—6,13,27—mai 4,11

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Magasin de cigares, Installations et Baux, à l'encan.

Par C. E. GIRARDEY & Co, Encanteurs,
Bureau, Place de la Bourse No 17.

JEUDI 9 mai 1867, à midi, sur les lieux, au coin des rues Carondelet et Lafayette, il sera vendu, à l'enchère publique—
Le stock, les installations et le bail (à [illegible] par mois jusqu'au 1er octobre 1867) du magasin de cigares au coin des rues Carondelet et Lafayette.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 4 mai

Belle Résidence,

Avec le quart d'un îlet de Terre situé sur la Louisiana Avenue, entre les rues Magasins et Camp.

Succession de James Alexander.
No—— Deuxième Cour de District Judiciaire de la Paroisse de Jefferson, Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs,
N. J. HOBY, encanteur.
Bureau, No 17 Place de la Bourse.

SAMEDI, le 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Cazabat, juge de la Seconde Cour de District Judiciaire, Paroisse Jefferson, Louisiane, rendu à Carrollton, le 11 de mars 1867, il sera vendu, à l'enchère publique, la dite propriété appartenant à la succession de James Alexander, décédé, savoir:

Cette belle et grande résidence, sur la Louisiana Avenue, [illegible] rues Magasins et Camp. [illegible] [illegible]

[illegible]

Le No 11 est immédiatement derrière les susdits terrains et mesure 32 pieds de face sur la rue du Camp, sur une profondeur de 161 pieds 6 pouces. Le No 12 mesurant 32 pieds de face à la Louisiana Avenue, sur une profondeur [illegible]

Les améliorations consistent en une belle maison en bois à deux étages, ayant une galerie sur le devant, de [illegible]

Cette propriété est une des plus désirables dans ce voisinage, située sur une des plus belles avenues de la ville, près de la ville, desservie par les chars du Louisiana avenue et de la rue Magasins, près du Marché dans un beau quartier, bien amélioré et augmentant chaque jour.

Conditions—Un quart comptant en billets du Trésor des Etats-Unis, $4,000 du cours au [illegible] et le reste à deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, payables à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété, y compris les 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée à la dite succession, la dite assurance [illegible] les charges de la vente [illegible] [illegible]

Actes de vente et les timbres du revenu à la charge de l'acquéreur, par-devant ———, notaire public.
7 avril—20—mai 4,11

Succession d'Eli Foubenay et de Jeanne Durand, sa femme No 19,126.
Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans

Deux magasins en briques à trois étages, Nos 350 et 354 de la Nouvelle Levée, formant l'angle de la rue South Market, et trois maisons en briques, à étage, derrière les dits magasins et faisant face à la rue South Market

PAR C. E. GIRARDEY & CO, Encanteurs
NICHOLAS J. HOBY, Encanteur.
Bureau Passage de la Bourse No 17

SAMEDI le 1er juin 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, il sera vendu à l'encan publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 23 avril 1867 et rendu dans la susdite Succession, les propriétés ci-après décrites appartenant aux successions de E. Foubenay et de Jeanne Durand, sa femme, savoir:

CINQ TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle Levée, Tchoupitoulas, St Joseph, Market et South Market. Ces terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan dressé par L. Reizenstein, arpenteur, daté du 27 avril 1867, déposé en l'étude de C. E. Girardey & Co, encanteurs, et d'où un croquis se donnera à l'acte de vente de la propriété.
Le terrain No 1 forme l'angle des rues Nouvelle Levée et South Market; il a 25 pieds 6 pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, sur 97 pieds de profondeur le long de la rue South Market [illegible]
Le terrain No 2 touche au susdit [illegible]

[illegible]

DEUX MAGASINS EN BRIQUES à trois étages et [illegible]

Les trois magasins [illegible]

Conditions—Un quart comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 p. 100 l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Les acquéreurs devront payer 10 pour cent pour le cas de procès. [illegible] [illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.
30 avril—4, 18, 25 mai—1er juin

Vente pour le compte de tous ceux que cela concerne.

Grande vente de propriétés de la rue des Remparts, près le coin de la rue Julie, et dans la rue du Bassin, entre les rues Julie et Girod, et deux îlets de terre sur les rues Bienville et Conti.

Succession de Jean Joseph Léonce Abat. No 26,560—Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans

PAR C. E. GIRARDEY & Co,
Encanteurs,
N. J. HOBY, encanteur
Bureau Passage de la Bourse No 17.

JEUDI, 23 mai 1867 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] il sera vendu, à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jean Joseph Léonce Abat, et de tous ceux que cela concerne, les propriétés suivantes, savoir:

1o—SIX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Julie, Bassin et Girod, et désignés par [illegible]

[illegible]

Les améliorations qui se trouvent sur les terrains [illegible]

Le terrain No 7 touche au No 6; il a 27 pieds 3 pouces de face à la rue des Remparts sur 92 pieds de profondeur [illegible]

[illegible]

2o—TROIS TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Bassin ou St Jean Baptiste et St Pierre Julie ou Florida Landing et Girod. Les dits terrains sont désignés par les Nos 13, 14 et 15 sur le plan [illegible]

[illegible]

Soixante jours à partir de la vente sont réservés pour le transport de la division des deux îlets [illegible]

Les améliorations seront vendues strictement d'après les mesures et lignes indiquées sur le plan exposé à la vente. Les acquéreurs se mettront en possession à leur propre frais.

3o—UN CERTAIN ILET DE TERRE, dans le Second District de cette ville désigné par le No 108, borné par les rues Bienville, Conti, Clark et Genois, mesurant environ 277 pieds 1 pouce de face sur chacune des rues Bienville et Conti, sur environ 340 pieds 9 pouces de face sur chacune des rues Clark et Génois, et subdivisé en 24 terrains.

4o—UN CERTAIN ILET DE TERRE, dans le Second District de cette ville désigné par le No 107, borné par les rues Conti, St Louis, Clark et Génois, mesurant environ 277 pieds 1 pouce de face sur chacune des rues Conti et St Louis, sur environ 340 pieds 9 pouces de face sur chacune des rues Clark et Génois, et subdivisé en 22 terrains.

Conditions de la vente.

Pour les neuf lots de terre et améliorations, premièrement et secondement décrits—
Un tiers comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit, du jour de la vente en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 p. c. d'intérêt à dater l'an, du jour de la vente à parfait paiement, et en cas de procès, 5 pour cent l'an, de la vente à parfait paiement. L'hypothèque sera contenue de la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets. Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur et les polices devront être transférées au vendeur ou aux créanciers de billets, jusqu'à ce que tous les billets soient payés. Si on l'exige les billets devront être subdivisés au gré des intéressés.

Pour les deux îlets de terre troisièmement et quatrièmement décrits—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant MM. Gottschalk et Magner, notaires publics, aux frais des acquéreurs.
16avril—19 27 4 [illegible] mai

OCCASION.

Vente positive de l'Habitation connue sous le nom de "The Stewart Place."

Trois quarts d'intérêt dans une habitation de prix, située sur le fleuve Mississippi, connue sous le nom de "The Stewart Place," et des Terres attenantes, dans la paroisse d'Ouest Bâton Rouge, Lne.

Succession de A. A. Williams.
Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans.
No 20,016.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
NICHOLAS J. HOBY, encanteur.
Bureau, No 17, Place de la Bourse.

SAMEDI, 1 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu dans la susdite succession, le 12 juin 1867, il sera vendu, à l'enchère publique les propriétés décrites ci-après et appartenant à la succession de A. A. Williams, décédé, savoir:

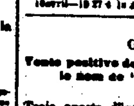

Tous les droits titres, intérêt et réclamations de A. A. Williams, décédé, c'est-à-dire les trois quarts indivis de la propriété suivante désignée en habitant à sucrerie—Un certain morceau de terre situé dans la paroisse d'Ouest Bâton Rouge, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ trois milles en dessous de la ville de Bâton Rouge, [illegible] sous le nom de STEWART PLACE, ayant une façade sur le fleuve Mississippi, de vingt huit (28) arpents, sur une profondeur de quatre-vingts (80) arpents; entre lignes convergentes, bornée en haut par les terres de Jos. Poitevin-Dubuisson, par celles de J. A. Landry, et dans le fond, par un morceau de terre ci-après décrit, terres achetées par Nelson Stewart de V. Allain et autres.

Egalement, les trois quarts indivis de la section fractionnée No 26, dans le township No 7, range Sud, 12 Est, située dans le fond et attenant au morceau de terre ci-dessus décrit. Ces deux morceaux de terre sont censés être deux mille cinq cents (2,500) acres, plus ou moins. L'entier quart est vendu en même temps et aux mêmes conditions que les autres.

Egalement, la section 25 et le 1/4 S. E. de la section No 36 dans le township 7, range Sud et 12 Est, et ayant ensemble dix-huit cent quatre-vingt (1880) acres, plus ou moins.

Egalement, toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui se trouvent sur le dit morceau de terre; tous les droits, voies, privilèges et avantages, toutes les machines, roues, moulins, instruments aratoires, mules, bestiaux, chevaux, &c., [illegible] au moment de la vente.

Conditions—$1,000 comptant, ou un montant suffisant pour payer les frais de la Cour et des encanteurs, le reste à 12 mois de crédit, en billet de l'acquéreur, endossé à la satisfaction des exécuteurs et garantis par hypothèque spéciale et privilège, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'au parfait paiement du capital. $1,000 comptant seront exigés au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, avec les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais des acquéreurs.
20 mars—30, 6, 13, 20, 27 av; 4 mai.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Magnifique résidence de campagne dans la Paroisse de Jefferson, à un mille et demi seulement au-dessus de la ville de Carrollton, bien connue sous le nom de résidence VICTORIN ROMAN.

Victorin Roman contre ses créanciers—No 23,038—

Par G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau: No 62, rue Royale.

SAMEDI, 1er juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, (dossier No 3,880 de la cour), daté du 17 avril 1867, les propriétés ci-après décrites appartenant au dit insolvable et abandonnées par lui à ses créanciers:

Un certain morceau de terre situé dans la Paroisse de Jefferson (Etat de la Louisiane), à un mille et demi au-dessus de la ville de Carrollton, composé de deux terrains faisant partie de l'habitation du Sieur Pierre-Voisant LaBarre. Ces deux terrains sont désignés par les Nos. 17 et 18, sur un plan dressé le 9 mai 1855, par Alton d'Hémécourt, arpenteur et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire public de la Nouvelle-Orléans, dans son livre de plans No 1, plan No 16; ils ont chacun un arpent de face au fleuve Mississippi, sur quarante arpents de profondeur, plus ou moins, la ligne de fond a un pied français, dont quatre-vingt deux pieds sept pouces et six lignes, bornés, au nord, par le terrain No 19, appartenant aujourd'hui à Mme veuve James Hopkins, née Ovide DeBuys et autres, au sud, par le terrain No 16 qui appartenait jadis à M. J. B. Meffre Rouzan et appartient aujourd'hui à Mme Charles Royer Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une magnifique maison à étage, couverte en ardoises, bâtie en terre qui peut contenir, bon, non seulement de la manière la plus solide et la plus élégante, mais [illegible] [illegible]

Cette propriété est la même qui appartenait à M. V. Roman, et qui est connue depuis plusieurs années sous le nom de "Résidence de Camp Parapet."

La moitié indivise d'un morceau de terre situé dans la paroisse Jefferson, dans le 1er Ilet, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, [illegible] la partie supérieure du terrain désigné par le No 8, sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 3 avril 1855, et déposé en l'étude de M. Ducatel, notaire public à la Nile Orléans, comme le plan No 29 et le No 2. La dite partie comprend le dit terrain a un demi-arpent de face au fleuve Mississippi, quatre-vingt un pieds sept pouces sur quarante arpents de profondeur, sur [illegible] [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale [illegible]

Les actes de ventes, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Eusèbe Bouny, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20avril—4,11 18 25 mai—1 juin

Terrains de prix, pour bâtir, dans le Deuxième District.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No. 62.

SAMEDI 4 mai 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—
TROIS TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Première, Orléans et Roman. Les dits terrains sont désignés par les Nos [illegible] [illegible]

[illegible]

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 p. 100 d'intérêt [illegible]

Les actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, par-devant ——— notaire public, à la charge de l'acquéreur. 3 mai

Résidence en briques, à trois étages, dans la rue Marigny, entre les rues Victoire et Levée. Egalement, une maison en briques, à étage, solidement bâtie, dans la rue Bourgogne, entre les rues Douane et Bienville

SUCCESSION DE W. P. DE LA BARRE.
No 27,355.

Par G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau: rue Royale, No 62.

JEUDI, 6 juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

[illegible]

Terrains de prix et améliorés dans la rue Louisa, entre les rues Grands-Hommes (maintenant Dauphine), et Casacalvo (maintenant Royale), Troisième District, à quelques pas du chemin de fer de la ville.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.

SAMEDI 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

SEPT TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

[illegible]

Terrain de prix et amélioré au coin des rues Barthélemy et Craps (aujourd'hui, Bourgogne) et sur lequel il y a des plantes, des arbres, &c., de choix.

SUCCESSION DE MME MICHEL PAPIN.
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No. 62.

SAMEDI, 25 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans date du 18 avril 1867, la propriété ci-après décrite et appartenant à la dite succession—

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District dans l'îlet compris entre les rues Barthelemy Bourgogne (ci-devant Craps), Craps et Dauphine (ci-devant Grands-Hommes). [illegible]

[illegible]

Conditions—Un tiers Comptant en billets du Trésor des Etats Unis; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur [illegible]

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur, pardevant A. D. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
24 avril—24 mai 4,11,18 25

Succession de Charles J. Byant.
No 28,714.

Dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI, 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 9 mars 1867, (dossier No 28,714 de la Cour), la propriété ci-après décrite et appartenant à la dite succession—

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 16 de l'îlet No 23 B, compris entre les rues Jackson Joséphine, Howard et Jacob. Le dit terrain a 30 pieds 8 pouces 10 lignes de face à la rue Joséphine, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble—toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres du revenu des Etats-Unis, par devant A. Hero, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10 avril—18,20 27—mai 4,11

Maison en bois à étage, et dépendances, au coin des rues Constance et Calliope.

Succession de Charles Schuler.
No 25,493.

Dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale No 62.

SAMEDI, 11 mai 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 20 mars 1867, la propriété ci-après décrite et appartenant à la dite succession, savoir

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Constance, Annunciation, Duplantier (aujourd'hui Calliope) et Barthélemy (aujourd'hui Clio). Le dit terrain a 39 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Calliope—au pied américain.

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison basse en bois, couverte en ardoises, ayant trois grandes chambres et un cabinet au rez-de-chaussée, deux grandes chambres, corridor et balcon au-dessus, une cuisine en bois, à étage ayant 4 chambres, cave, lieux d'aisance, water works, cour briquetée, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis par devant ——— notaire public, aux frais de l'acquéreur.
10 avril 13 20 27—mai 4 11.

MR. ALFRED LIONNET est chargé de ma procuration générale, à dater du 12 avril 1867, en vertu de l'acte passé pardevant Abel Dreyfous notaire public. E. FORESTIER.
16 avril—1 m

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

MAGNIFIQUE LOT DE TERRE

Situé rue de l'Esplanade, entre Marais et Villeré.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau rue Royale, No 62.

SAMEDI, 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu UN MAGNIFIQUE LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Marais, Villeré et [illegible] Bayou [illegible]

[illegible]

Les tuyaux des waterworks pris du centre de l'Esplanade, viennent aboutir sur ledit terrain.

Le tout conformément au plan qui est exhibé à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente au parfait paiement. En cas de poursuite judiciaire pour le paiement du montant des billets les dits billets devront payer cinq pour cent pour honoraires d'avocat.

L'acte de vente, y compris les timbres du Revenu des Etats Unis, pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

NOTA—Un délai de [illegible] jours, après la date de la vente est réservé au vendeur pour enlever les arbres, plantes, etc. qui se trouvent sur le dit terrain.
1er mai

Magasin de prix, en briques et à trois étages No 38 de la rue de la Levée, entre les rues Esplanade et Champs Elysées, dans le voisinage immédiat du marché Port, du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, des chars de la ville, &c., &c.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau rue Royale, No 62.

SAMEDI 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite—

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Esplanade, Français, Victoire et Champs Elysées. [illegible]

[illegible]

Grande maison confortable dans la rue Bienville, Nos 248, 252 et 266, entre les rues Villeré et Robertson—divisée en trois corps de logis.

PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale, No 62

SAMEDI 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—

[illegible]

Vente positive et sans réserve pour clore un intérêt. Terrains de prix pour bâtir, dans la rue du Canal, bien entourés, banquettés en briques bordées de curbs et payées.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, No 62 rue Royale

SAMEDI 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

[illegible]

Très jolie résidence en briques et à étage et dépendances, No 390 de la rue Victoire, dans le voisinage immédiat du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, très près des chars des rues Levée et Dauphine et à cinq minutes du marché des rues Deuxième et Troisième.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale No 62

SAMEDI 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—

[illegible]

Belle résidence en briques, à trois étages, située au coin des rues Douane et Bourgogne donnant un beau loyer et susceptible d'en donner un beaucoup plus élevé.—Vente positive et sans réserve.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, No 62, rue Royale.

SAMEDI 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—

UN TERRAIN désigné par la lettre A, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Bourgogne, Conti et Dauphine. [illegible]

[illegible]

Meubles......Meubles......Meubles.

Succession de Madame Auguste Lescure, veuve de Joseph Authouney—No 28,8[illegible]—Dossier de la Deuxième Cour de District.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, No 62, rue Royale.

LUNDI, le 6 mai 1867, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique sur les lieux, No 21 rue de la Paix, entre les rues Royale (ci-devant Casacalvo) et Chartres (ci-devant Moreau), conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 26 avril 1867, les meubles dont description suit appartenant à la dite succession, savoir:

Armoires, bois de lits, toilettes, chaises, lavabos, glaces, tables, linge de corps, nattes, verrerie, matelas, vaisselle, etc.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 25 avril

W. & D. URQUHART contre leurs créanciers. No 17,261 de la Sixième Cour de District.

Cinq actions de la Société Industrielle et Agricole, et un bon de $500 (avec coupons d'intérêt) émis par la Compagnie Tehuantepec de la Louisiane.—A l'encan—Vente positive et sans réserve.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau No 62 de la rue Royale.

MARDI, 7 mai 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du [illegible]

5o—CINQ ACTIONS du capital de la Société Industrielle et Agricole de la Louisiane. [illegible]
2o—UN BON DE $500 avec coupons d'intérêt, émis par la Compagnie Tehuantepec de la Louisiane le 1er avril 18[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27 avril

Succession de MARY MECKEL.
No [illegible]

Maison agréable, basse, en bois, à l'angle des rues Bons-Enfants et Indépendance, Troisième district, à un îlet seulement des chemins de fer de la ville.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale, No 62

SAMEDI, 18 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 11 avril 1867 (No 21,234 du dossier de la Cour) la propriété ci-après décrite et appartenant à la dite succession, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Washington (District Daunois) dans l'îlet compris entre les rues Indépendance, Bons-Enfants, Pauline et Amour. Le dit terrain a 45 pieds de face à la rue Indépendance, sur 50 pieds de profondeur, et face à la rue Bons-Enfants et formant l'angle des rues Indépendance et Bons-Enfants, d'après le plan annexé à un acte, en date du 23 novembre 1847, passé par devant A. Ducatel, notaire public de cette ville.

Ensemble, toutes les améliorations qui se trouvent dessus et comprennent une maison basse, en bois, ayant trois chambres, cabinet, galerie, sur les deux hangars, écurie, cave, puits etc.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un an de crédit, en un billet garanti par hypothèque spéciale, privilège de vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt de l'an. Les bâtisses devront être assurées pour toute leur valeur et la police devra être transférée au vendeur. En cas de procès pour le recouvrement du montant du billet, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) en sus du montant.

L'acte de vente y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par devant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 avril—20, 27,—mai 4, 11, 18.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE.

Bottes, souliers, linge fait, chapeaux, malles et sacs de voyage.

PAR E. ROGER & CO.,
O. DEJAN, encanteur.

SAMEDI, 4 mai, il sera vendu à 10 heures, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.

200 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants.

AUSSI,

300 lots linge fait de saison tels que pantalons, vestes, habits, redingotes, paletots, [illegible] gilets, redingotes alpaca, &c. &c.

AUSSI

100 caisses chapeaux genres nouveaux.

ET

Une facture malles et sacs de voyage.
Conditions à la vente. 3 mai

PAR VINCENT & CO.

Habillements, bottes et souliers.

PAR VINCENT & CO.
W. P. VINCENT, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—
500 lots d'habillements de choix et de saison—
Habillements à la [illegible] pantalons et vestes,
Pantalons et vestes [illegible] [illegible]
Habits [illegible] [illegible] et casimir noirs,
Habillements gilets, &c.
Pantalons satinet [illegible]

EGALEMENT

200 lots de lingerie.

ET

275 caisses bottes et souliers tels que
Bottes fines en peau de veau pour messieurs,
do do do pour jeunes garçons,
Bottes de peau de veau, [illegible], Pump,
de toile [illegible]
Balmorals buff et doubles, pour femmes, pump dito [illegible]
Bottes en peau de veau pour jeunes gens. 4 mai

PAR R. SCOTT.

Bottes, Souliers, Tabac à fumer et à chiquer.

PAR R. SCOTT, Encanteur
Rue du Camp, No 190.

SAMEDI 4 mai, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 190 de la rue du Camp.
Une facture de bottes et de souliers, comprenant un assortiment général.
Egalement, une facture de tabac à fumer et tabac à chiquer assortis.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 mai

MONTGOMERY BROS. & CO.

Mais. Mais.

[illegible]

PAR MONTGOMERY, BRO & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 4 mai

Succession de Irish Sadler—No 28,0[illegible]

Vente pour opérer un partage—Trois îlets de prix, dans la rue de Bartholo—Vente à crédit.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY Encanteur

IL sera vendu SAMEDI 4 MAI, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles
—TELS QUE—

[illegible]

—EGALEMENT—

Une grande facture de [illegible] chaises à siège [illegible] mars 4 ☞

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de monture beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu SAMEDI 4 MAI, à 11 heures de [illegible] rue Gravier
Elégants chevaux appareillés,
de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,

AUSSI.

Buggies [illegible] verts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. mars ☞

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de Mme Virginie C. Bell.
No 27 4[illegible].

Meubles! Meubles!

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau et salle d'encan, rue du Camp No [illegible]

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

Encan de Dames,

Au magasin de Mme Turner, au No 110 de la rue du Canal.

Belles Robes, Châles en Dentelle, Linge de peau, Habillements d'enfants, Dentelles, Rubans, Chapeaux, &c.—sans réserve.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur.

[illegible]

Succession de John Schumbeck.
Terrain de prix dans le Premier District.
Aussi, Meubles, &c.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau No 30, rue du Camp.

IL sera vendu [illegible]

UN TERRAIN, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville [illegible]

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Très agréable résidence à Milneburg, près l'Hôtel Washington, et dans le voisinage immédiat de la maison de pompe et du chemin de fer.

Succession de John Miller—No 17,338.

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau No 62, rue Royale.

JEUDI, [illegible] 1867 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain situé à Milneburg dans cette paroisse [illegible] [illegible]

[illegible]

Les bâtisses et améliorations comprennent une maison basse en bois solidement bâtie, couverte en ardoises [illegible]

[illegible]

Terrains pour bâtir dans la rue du Canal.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 62.

SAMEDI, 4 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

DIX TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, St Paul (ci-devant Tacquet) et Bertrandville. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Les terrains Nos 1 à 8 ont chacun 25 pieds de face à la rue du Canal, sur 120 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur.

Le terrain No 9 a 81 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal [illegible]

[illegible]

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billet garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, de la date de la vente à parfait paiement. En cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant du billet, l'acquéreur devra payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) en sus du montant des billets.

Les actes de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant A. D. Doriocourt notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 mai—11

Excellente Résidence, No 331, rue Bourbon (anciennement rue Bagatelle), à quelques pas des Chars de la rue Dauphine.

Succession de Patrick Powers.
No 26,6[illegible].

PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, No 62, rue Royale.

SAMEDI, 1er juin 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre celles de Canal et de Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 16 avril 1867 (dossier de la Cour No 26 660), les propriétés suivantes appartenant à la dite succession—

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Bourbon (ci-devant Bagatelle) et Dauphine (ci-devant Grands-Hommes). Le dit terrain mesure 32 pieds de face à la rue Bourbon, vis-à-vis la rue de la Paix, sur 134 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses comprennent une maison basse, en bois, (No 331, rue Bourbon) contenant 4 chambres à feu avec deux cabinets, une cuisine contenant 2 chambres, lieux d'aisance, 2 citernes et un joli jardin.
Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant W. J. Castell, notaire public aux frais de l'acquéreur.
27 avril—27—4,11,18,25 mai—1er juin

VENTES A L'ENCAN,

PAR HOFFMAN & MARKS

Vente spéciale et sans réserve de Lingerie pour dames et pour messieurs.
Notions, Cartes de jeu, Fournitures de bureaux, Articles de fantaisie, &c., &c.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZELNICKER, encanteur.
Bureau, rue de Chartres No 38

IL sera vendu, samedi, 4 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres—
[illegible] de lingerie pour dames et pour messieurs, [illegible]

[illegible]

—Egalement—

Une grande facture de cartes de jeu, fournitures de bureaux et [illegible]
Conditions à la vente.
Tous ces articles sont frais et seront vendus sans aucune réserve [illegible] 3mai

PAR A. FEIBER

Vente, à crédit, d'une grande facture de marchandises sèches de goût et de fantaisie—à l'encan.

PAR A. FEIBER,
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu lundi 6 mai [illegible]

[illegible]

—Egalement—

[illegible]

PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Bottes, souliers et brodequins, Marchandises sèches, Habillements et Chapeaux, Malles et sacs de voyage.

PAR HOLZ, BLOHM & CO,
JOHN H. BLOHM, encanteur.

SAMEDI 4 mai [illegible]
—à 10 heures

[illegible]

PAR D. E. MORPHY

Foin. Foin. Foin.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR

Tabac. Tabac.

[illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR,
[illegible]
Salle de vente, No [illegible] rue Bienville

SAMEDI [illegible]

[illegible]

FRANCIS FERNANDEZ & CO.

Marchandises Sèches Etrangères et du Pays

Par FRANCIS FERNANDEZ & Co,
F. FERNANDEZ, Encanteur

AUJOURD'HUI [illegible]

[illegible]

Encan de Dames,

Au magasin de [illegible]
No 33 rue Bienville et Royale

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ & CO.
F. FERNANDEZ, Encanteur.

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU

Divers, divers, Divers.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER.

Maison de prix, [illegible] à l'angle des rues Columbus et Amour (aujourd'hui Remparts).

Par CHARLES E. FORTIER, encanteur.
Bureau, [illegible] Bourse, No 37.

SAMEDI [illegible]

[illegible]

Très Grande Résidence de Prix dans Pey [illegible], entre les rues Bassin et Franklin à un demi îlet du Marché Prieur—Vente à l'encan.

Succession de William Hughe.
Deuxième Cour de District de la Nile-Orléans,
No [illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau, No 37 Passage de la Bourse.

SAMEDI [illegible]

[illegible]

Résidence de prix dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Dans l'affaire H. W. Molony contre H. H. Molony, mineur, pour un partage.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur
Bureau No 37 Passage de la Bourse.

SAMEDI [illegible]

[illegible]

L'Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant James D. Assunny, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
[illegible]

PAR PALFREY & HILL

Succession de John W. Smith.

Vente, à l'encan, d'actions de la Banque Mechanics and Traders.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No [illegible]

SAMEDI, 11 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible] [illegible]

Quarante [illegible] actions de la Banque Mechanics and Traders de la ville de la Nile-Orléans.

Conditions de la vente—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
7avril—27 28,4 11 mai

VENTE DE SYNDIC.

B. Toledano et J. McD. Taylor contre leurs créanciers et les créanciers de B. Toledano et Taylor—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 18,884.—Vente de meubles, bibliothèque, argenterie, actions de banques, compagnies d'assurance et Water Works, billets de banques, actions de la manufacture de souliers du Sud, du théâtre de l'Opéra et du collège Jefferson.

PAR PALFREY & HILL,
H. W. PALFREY, Jr., encanteur.
Bureau, rue Carondelet, No 35.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 27 avril 1867, il sera VENDREDI, 10 mai 1867, à la résidence No 317 de la rue [illegible] entre les rues Magasin et Camp [illegible]

[illegible]

Bibliothèque anglaise et française, etc.

[illegible]

14 do de la Banque de l'Etat de la Louisiane,
2 do de la Compagnie des Water Works
[illegible]
1 do du Théâtre de l'Opéra,
1 do du Collège de Jefferson,
[illegible]

Conditions de la vente—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
27 avril—4, 10, 11 mai